

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE N°1

Commune	AUTREY-lès-GRAY	Ecole (s)	Pôle Educatif des 4 Vallées
Date	15/10/2019	Horaire	20h00
Présents :			
Enseignants : Mme YGORRA (Adjointe), Mme DOUSSOT (Adjointe), Mme MINY (Directrice)			
Elus : M.FLOCH (Maire d'Autrey-lès-Gray), M.VAGNER (Maire de Loeuilley)			
Représentantes de parents : Mme BOUCHARD Carine, Mme RIGOLLOT Adélaïde, Mme PAGANI Stéphanie, Mme DE CLERCQ Isabelle			
Invités (associations, services médicaux,...) : Mme SCHOLLER (Présidente de l'Association de parents) , M. MANDIGON (Maire de Poyans), M.JORAND (DDEN)			
Absent(s) : M.MOUSSY (Vice-président du Syndicat des Ecoles), M.COUTURIER (Maire d'Attricourt), M.BOIRIN (Maire de Broye-les-Loup et Verfontaine)			
Absent(s) excusé(s) : Mme FERRAND (IEN), Mme COUTURIER (ATSEM Temps scolaire), Mme MUNIER (Agent d'animation Temps scolaire et périscolaire), Mme BERTILLON (Temps scolaire et périscolaire), Mme TODESCHINI (Maire de Fahy-lès-Autrey), M.DEMANGEON (Maire de Bouhans-et-Feurg), Mme SCHMIT (Présidente du Syndicat des Écoles), Mme CUCUEL Marine (Représentante de parents)			

Ordre du jour :

- Présentation du Conseil d'école
- Résultats des élections de représentants de parents d'élèves
- Effectifs et répartition des élèves
- Règlement intérieur de l'Ecole
- Projet d'école
- Activités Pédagogiques Complémentaires
- Sorties pédagogiques et autres actions
- Prévision d'un éventuel cycle natation
- Association de Parents et Amis de l'Ecole

Lors du tour de table, M.Mandigon précise qu'il est présent à ce conseil en tant qu' « invité » et adresse ses remerciements aux membres du conseil d'école. M.Mandigon annonce qu'une commission s'est réunie récemment pour valider ou non le fait que Poyans quitte le RPI. Le vote de la commission a été négatif pour le retrait de Poyans du syndicat pour septembre 2020 et les années à venir. Le préfet doit prochainement prendre sa décision et suivra très certainement la décision de la commission.

Différents axes traités et conclusions d'actions :

Accueil, remerciements, présentations et tour de table.

1) Présentation du Conseil d'Ecole

Rappel de la composition et du rôle du Conseil d'Ecole :

Composition du conseil d'école :

- ▶ Les représentants des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école.
- ▶ Le maire et/ou le conseiller municipal chargé des affaires scolaires.
- ▶ Les maîtres de l'école.
- ▶ Le directeur, président.

- ▶ Le délégué départemental de l'Education nationale (D.D.E.N).
 - ▶ L'inspecteur de l'Education nationale (I.E.N).
- Eventuellement les personnes chargées d'activités scolaires complémentaires ou extra-scolaires (**sur invitation**).

Le rôle du conseil d'école :

- ▶ vote le règlement intérieur de l'école,
- ▶ établit le projet d'organisation de la semaine scolaire,
- ▶ adopte le projet d'école proposé par l'équipe pédagogique,
- ▶ donne son avis sur les questions intéressant la vie de l'école : actions pédagogiques, activités scolaires, hygiène scolaire, composition des classes, les heures d'entrée et de sorties...
- ▶ présente toute suggestion sur les moyens alloués à l'école, sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des ouvertures de l'école (ex : organisation d'un service de garderie), sur le périscolaire, la restauration scolaire, la protection et la sécurité des enfants...
- ▶ donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives ou culturelles,
- ▶ veille à la bonne intégration des enfants handicapés.

2) Résultats des Elections de représentants de parents d'élèves

Une liste a été constituée cette année.

Sont élus pour l'année 2019-2020:

Titulaires : Mmes BOUCHARD Carine, CUCUEL Marine, PAGANI Stéphanie

Suppléantes : Mmes DE CLERCQ Isabelle, RIGOLLOT Adélaïde

Nombre d'électeurs : 88

Liste : 100%

Nombre de votants : 70

Suffrage exprimés : 64

Bulletins blancs/nuls : 6

- 79,55% des parents ont voté : très bon pourcentage de votes par rapport à l'an passé (67,33%). Un des meilleurs taux de participation de ces dernières années.

-Elections faites exclusivement par correspondance : nouveauté cette année.

3) Effectifs et répartition des élèves

Lecture du tableau ci-dessous : Les effectifs étaient toujours à la baisse jusqu'en juin dernier :

-au 05/06/2015 : 69 enfants étaient inscrits

-au 01/09/2015 : 64 enfants étaient inscrits

-au 01/09/2016 : 57 enfants étaient inscrits

-au 01/10/2017 : 64 enfants étaient inscrits

-au 03/09/2018 : 67 enfants étaient inscrits

-au 11/06/2019 : 65 enfants étaient inscrits

-au 15/10/2019 : 58 enfants sont inscrits mais 3 nouveaux élèves devraient arriver au 04/11/19 ce qui ferait 61 élèves.

En rouge : 7 élèves qui ne font pas partie du regroupement

	<u>PS</u>	<u>MS</u>	<u>GS</u>	<u>CP</u>	<u>CE1</u>	<u>CE2</u>	<u>CM1</u>	<u>CM2</u>	<u>TOTAL</u>
Autrey-les-Gray		3	1	3	4	2	1	2	16
Bouhans-et-Feurg	1	4		3	1	1		2	12
Broye les Loups/Verfontaine		2	2	1	2	1	1	1	10
Fahy-les-Autrey			1	1	1		3		6
Loeuilley		2	2	1			1		6
Nantilly							1		1
Poyans	1	1		1		2		1	6
Oyrières		1							1
TOTAL	2	13	6	10	8	6	7	6	58

La répartition des élèves dans les classes est la suivante :

- 21 élèves de PS-MS-GS dans la classe de Mme DOUSSOT

- 18 élèves de CP-CE1 dans la classe de Mme YGORRA
- 19 élèves de CE2-CM1-CM2 dans la classe de Mme MINY

Organisation pédagogique pour l'année 2019/2020 :

Septembre 2019	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Mme Doussot	0 !!!!	2	13	6						21
Mme Ygorra					10	8				18
Mme Miny							6	7	6	19
Total	0 !!!!	2	13	6	10	8	6	7	6	58+3?

Remarques:

-Mme Miny fait remarquer qu'il n'y a eu aucune inscription en TPS en juin dernier, du jamais vu ! Et l'effectif des PS n'est que de 2 !! Avenir inquiétant au niveau des effectifs !

Mme Miny précise qu'elle a récemment envoyé aux mairies une enquête de prévisions d'effectifs pour la rentrée de septembre 2020. Elle les remercie de répondre à ces enquêtes avant début novembre car les prévisions d'effectifs sont à renvoyer à la DASEN dans ces délais.

-Mme Bouchard informe qu'à Broye-les-Loup des maisons ont été vendues, et il y aurait 5 enfants qui pourraient arriver à l'école. D'autres enfants du village devraient faire leur rentrée 2020 en PS à l'école.

4) Règlement intérieur de l'École

Le règlement intérieur de l'école a été remis à jour et complété.

Le règlement a été joint à la convocation à tous les acteurs du Conseil d'école pour éviter une relecture intégrale et ne traiter uniquement que les sujets posant question lors du premier Conseil.

Lecture des modifications et remarques éventuelles :

Vote du règlement à l'unanimité.

Chaque famille recevra un exemplaire du règlement intérieur de l'école pour signature au mois de novembre, avec la charte de la laïcité et la charte internet.

5) Projet d'École

Un nouveau projet d'école a été rédigé par l'équipe enseignante pour 3 ans (2018-2021). Il devait être renouvelé l'an passé sous forme de projet de secteur de collège mais chaque école a finalement rédigé son propre projet d'école indépendamment du collège (en fonction de leurs indicateurs propres) tout en ayant un objectif commun : la réussite de tous les élèves.

Projet qui avait déjà été voté et accepté à l'unanimité en juin 2018.

Chaque année, il est étayé par des fiches actions par classe ou par cycle. Les fiches actions 2019/2020 seront rédigées par l'équipe enseignante après l'exploitation et l'analyse des récentes évaluations CP/CE1 (indicateurs).

Un nouveau projet de réseau est en cours d'élaboration : projet commun au 1^{er} degré-collège-lycée en cours de rédaction par des directeurs d'école, des principaux de collège et des proviseurs de lycée en vue d'améliorer les liaisons inter-cycles et inter-établissements.

6) Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)

Les enseignants doivent réaliser 36h d'APC sur l'année.

Activités pédagogiques complémentaires (mises en place depuis septembre 2013) sous forme:

- ▶ Aide aux élèves
- ▶ Méthodologie
- ▶ Activités en lien avec le projet d'école ou le projet éducatif territorial

Ces activités sont organisées en groupes restreints. 36 heures sont à répartir sur l'année.

A Autrey, les enseignantes ont fait le choix comme l'an passé de réaliser ces APC dès la fin du mois de septembre pour les élèves de CII-CIII afin de travailler autour du projet de classe « Les Misérables » (travail en amont et en aval du spectacle), en compréhension de lecture pour la classe de Mme Miny et autour d'un autre projet d'aide en lecture pour les cycles II (CP et CE1 dans un premier temps). Après les vacances de la Toussaint, les APC pourront se faire sous forme d'aide personnalisée, en lecture, pour tous les élèves de CI-CII-CIII. Projet validé en septembre par Mme Ferrand, IEN.

7) Sorties pédagogiques

-Participation des classes de CE2, CM1 et CM2 à la Fête de la Jeunesse organisée par la Ville de Gray le 13/09/19: 10 élèves ont gagné un diplôme et un bon de 35€ pour s'inscrire à une association sportive ou culturelle à Gray.

-La classe de CE2-CM1-CM2 (19 élèves) a assisté au spectacle « Misérables » dans le cadre du Festival en Arc le 23/09/19 .

-La classe de CM1-CM2 se rendra jeudi 17/10/19 au cross du collège Delaunay dans le cadre de la liaison CM1-CM2-6^{ème}.

-Les classes de Maternelle et CP/CE1 se rendront à un spectacle dans le cadre du festival « Voix-là » le 29 novembre 2019.

Remarques :

-Un grand merci à l'Association de parents qui finance toutes ces sorties (transports, entrées, moniteurs...) durant toute l'année scolaire.

8) Prévision d'un éventuel Cycle natation

-Les classes de (GS) - CP/CE1 et CE2/CM1/CM2 devraient bénéficier d'un enseignement natation au 3^{ème} trimestre le vendredi matin. De nombreux parents ont passé l'agrément les années passées.

Remerciements aux parents accompagnateurs de l'an passé qui ont pris du temps pour nous accompagner : Mme DERVIN, M.SCHOLLER, Mme MATHIEZ, Mme LABALTE.

Malgré ces propositions, il n'est pas certain d'avoir un nombre suffisant de parents d'élèves agréés pour suivre le cycle. Celui-ci dépendra également du financement possible ou non du projet par l'Association de parents.

M.MOUNIER et M.RIGOLLOT seraient volontaires pour passer l'agrément mais ils n'étaient pas disponibles lors de la première session de formation. La deuxième journée de formation leur sera communiquée au plus vite afin qu'ils s'organisent en fonction de leur profession.

Remarques :

Les élèves de GS participeront-ils au cycle natation sachant que cette année les élèves de GS sont dans la classe de Mme Doussot? Les représentants de parents et Mme Scholler y sont favorables si les conditions financières sont réunies.

Mme Miny encourage cet enseignement dès la GS pour familiariser les enfants le plus tôt possible avec le milieu aquatique d'autant plus que, si celui-ci se concrétise, le coût des transports ne serait pas plus conséquent (le bus serait rempli et rentabilisé au maximum).

Comme l'an passé, une demande auprès des parents pour accompagner dans les vestiaires sera peut-être nécessaire.

9) Association de Parents d'Elèves et Amis de l'école

Le bureau de l'Association de Parents et Amis des Ecoles vient d'être renouvelé le vendredi 11 octobre dernier. Très peu de changement. Mme Scholler poursuit la présidence, Mme Dupuis-Vegas prend officiellement le poste de secrétaire et Mme Girard garde le poste de trésorière. Mme Miny prend le poste de trésorière adjointe.

Mme Scholler présente les différentes actions qui seront proposées durant l'année scolaire :

De nombreuses actions sont déjà prévues pour l'année ou ont déjà eu lieu : marche à Bouhans fin août 2019, vente de savons/bouteilles/pansements et gaufres qui ont eu lieu, ventes de chocolats et sapins à venir, bourse aux jouets et puériculture à Autrey le 17 novembre, loto à Auvet courant février, vide-grenier courant avril à Bouhans, tombola et kermesse.

Remarques :

-Mme Miny demande quelle commune offre cette année le sapin pour mettre dans le hall de l'école ? M. Vagner propose que cette année ce soit la mairie de Loeuilley qui achète le sapin pour l'école. Remerciements de l'équipe enseignante adressés à la commune de Loeuilley.

Rappel : en 2014 c'est Autrey qui avait offert le sapin à l'école, en 2015 c'est la commune de Bouhans, en 2016 la commune d'Attricourt, en 2017 la commune de Fahys-les-Autrey, en 2018 la commune d'Autrey.

-Une nouvelle vente de sapins sera peut-être organisée par l'Association de l'école cette année. Mme Miny demande quelle commune souhaiterait aider l'Association en lui achetant des sapins pour décorer leur commune : la commune de Poyans se propose d'acheter de « grands » sapins. M Mandigon précise que sa commune avait souhaité commander des grands sapins avec l'école l'année précédente mais les sapins étaient trop petits.

-Concernant la kermesse de cette année (2019), M.Floch tient à préciser qu'il y a eu un problème avec les poubelles et que l'Association doit prendre des dispositions à ce niveau. Des habitants se sont plaints auprès de M Floch d'avoir des poubelles de la kermesse dans leur container. M.Floch précise que ce n'est pas à la commune d'Autrey de prendre en charge les déchets engendrés par la kermesse de l'école (comme pour toutes les manifestations des autres associations du village) et déplore le manque de civisme au sein de l'Association de Parents (dépôts malintentionnés chez ses administrés, manque de respect).

Mmes Rigollot et Scholler certifient que les poubelles ont toutes, et sans exception, été amenées et jetées à la salle des fêtes de Bouhans avec l'accord de M.Demangeon. Elles précisent également que, dans un premier temps, les poubelles de Bouhans étant pleines, M.Demangeon a stocké les poubelles de la kermesse chez lui en attendant le passage des camions.

Mme Bouchard demande si les poubelles trouvées chez les administrés ont été vérifiées car il s'agit peut-être d'un dépôt sauvage d'une personne profitant de cette manifestation scolaire pour se débarrasser de ses déchets comme on le voit trop souvent sur les parkings. Il ne faut pas accuser l'école sans vérification. M.Floch dit que les poubelles n'ont pas été vérifiées.

M.Mandigon ajoute que c'est tout de même au village de participer pour une action qui se déroule dans le village. M.Floch dit que ce n'était pas possible car la poubelle de la salle des fêtes d'Autrey était pleine car louée ce week-end-là.

10) Divers

-Pour l'éventuelle classe de découverte (d'hiver ou de printemps 2020), une demande de subventions (50€ par élève) sera faite en début d'année 2020 à toutes les communes.

La mairie d'Autrey participerait-elle au financement de la classe découverte 2020 sachant qu'elle avait participé au financement de la classe de découverte de 2018 mais qu'il n'y avait eu que 4 élèves d'Autrey participants (malheureusement une seule classe avait pu bénéficier du projet car il y avait eu trop de familles réfractaires dans l'autre classe) ?

M. Floch répond que le conseil municipal d'Autrey avait voté une participation financière tous les 2 ans donc ce ne sera pas pour cette année (jusqu'à la fin de son mandat).

Mmes De Clercq, Pagani et l'ensemble des parents d'élèves pensent que, malgré leurs difficultés budgétaires, les municipalités doivent faire de la politique éducative une de leurs priorités (surtout dans nos milieux ruraux isolés culturellement et en voie de désertification).

-Des demandes au Réseau d'Aide et de Soutien aux Elèves en Difficultés (RASED) sont en cours de rédaction par les enseignantes.

-Remerciements aux communes, au Syndicat des Ecoles et en particulier à Mme Schmit et M.Demangeon pour les différents travaux de réfections comme les lignes de cour (prêt de la machine à tracer les signalisations par la commune de Bouhans) ou encore la remise en peinture de la classe de Mme Miny durant cet été. Visionnage de photos.

Remerciements adressés à M.Floch qui a mis à disposition un cantonnier (cet été) pour l'entretien des alentours de l'école, pour la rentrée.

Mme Miny demande s'il est possible pour 2020 que ces travaux soient faits un peu plus tôt dans l'année (herbes très grandes au printemps), mais à la mairie d'Autrey il n'y a plus qu'un cantonnier pour tous les travaux de tonte importants au printemps et il n'y en a de cantonnier à Poyans.

M.Vagner est d'accord pour que son cantonnier vienne au printemps.

-Suite aux réunions d'informations de rentrée faites avec les parents, Mme Schmit a rappelé une nouvelle fois la perception pour exposer les problèmes de facturation récurrents. La perception a répondu qu'elle allait faire des efforts.

M.Floch précise qu'il a les mêmes soucis avec des loyers de la commune.

Les représentants des parents ajoutent qu'ils n'ont toujours pas eu de facture depuis le début de cette année scolaire mais que les récapitulatifs réalisés par Mme Munier leur sont très utiles pour s'y retrouver.

-L'an passé, il y avait eu un débat concernant le chauffage dans notre Pôle. Une réclamation avait été faite concernant le manque de chauffage dans le couloir aile maternelle. Retour sur ce point avant d'affronter l'hiver.

Mme Miny explique que, depuis 2 années maintenant, Mme Schmit a réussi à résoudre le problème de chauffage au sol (après des années de dysfonctionnement et des importants coûts de consommation de fuel). Depuis, les températures dans les classes/sanitaires sont tout à fait satisfaisantes les portes fermées. Mmes Doussot et Ygorra confirment ce confort thermique dans les classes.

Mme Miny ajoute que l'ensemble de l'équipe éducative s'efforce d'être vigilante à maintenir les portes fermées pour garder la chaleur des pièces et éviter le gaspillage d'énergie.

Cependant l'architecture du bâtiment (couloirs très hauts et longs) ne permet un chauffage optimum dans les couloirs du Pôle : en effet, il est tout à fait inutile d'allumer les radiateurs des couloirs positionnés, pour la quasi-totalité, pile en face des portes d'entrées/sorties (cela fait plusieurs années qu'ils restent éteints : décision prise en accord avec Mme Schmit pour éviter les déperditions thermiques inévitables et des factures énergétiques exorbitantes).

Cf plan de l'école vidéoprojeté avec les sources de déperdition et de chaleur mises en évidence



Radiateurs de couloirs



Entrées/Sorties en va-et-vient (arrivées des 2 bus à des horaires différents, arrivées des élèves en APC à quelques minutes d'intervalle, arrivées des parents pour le périodique et le début des enseignements en maternelle très échelonnées, sorties des parents de maternelle échelonnées après le passage aux toilettes, entrées et sorties des enfants qui vont aux toilettes à l'intérieur...)

Aux heures d'entrées et de sorties des enfants, la configuration du bâtiment fait que de véritables courants d'air se créent et refroidissent durant ce moment les couloirs. Allumer les radiateurs seraient comme « chauffer le dehors » à ces instants de passage.

Suite à la réclamation faite l'an passé, pour vérification, Mme Doussot avait déposé durant quelques jours un thermomètre dans le couloir et il s'était avéré que la température de ce lieu de passage était de 19°C (sans chauffage, vérification à différentes heures de la journée).

L'ensemble des membres du Conseil d'école pense que cette température est correcte pour les enfants dans un couloir (lieu de passage) et que cette solution de « condamner les radiateurs de couloirs » semble l'unique solution.

M.Floch évoque une alternative : construire des SAS d'entrée devant les différentes portes d'accès au bâtiment. Ces SAS pourraient assurer l'isolation thermique et éviter les déperditions thermiques.

-Alerte incendie : plusieurs exercices d'évacuations doivent être réalisés en cours d'année. Le 1^{er} exercice (enseignantes prévenues) a eu lieu le 30/09/19 le matin. Tout s'est bien passé. Les petits ont particulièrement bien réagi.

-De même, une alerte confinement aura lieu dans les semaines à venir et une alerte attentat-intrusion se fera en simultané dans toute l'académie en novembre.

Les élèves seront préparés et prévenus de ces alertes dans un premier temps. Une 2^{ème} alerte « surprise » aura lieu un peu plus tard.

-2 classes avaient effectué des candidatures à des animations financées par le SYTEVOM pour l'année 2019-2020 :

→classe de CE2-CM1-CM2 de Mme MINY sur « Sensibilisation sur le gaspillage alimentaire »

→classe de CP-CE1 de Mme YGORRA sur « la Vie des déchets »

Nous venons d'être informées qu'elles n'ont malheureusement pas pu être retenues au niveau du financeur du SYTEVOM. En effet, devant la forte recrudescence cette année des demandes (165 candidatures pour 53 programmes offerts), il n'a pas été possible pour le SYTEVOM de donner une réponse positive à toutes les classes.

-Une question nous a été posée en réunion d'information de parents : Serait-il possible que la personne qui promène son petit chien sur le chemin communal longeant la cour de l'école aux alentours de 9h le matin décale ses horaires de promenade (danger potentiel pour les enfants) ?

M.Floch déclare que le parent qui a fait cette réflexion a tout à fait raison. M.Floch dit avoir déjà fait part de ce problème à cette personne pour qu'elle passe en dehors des horaires de l'école, mais celle-ci n'est pas décidée à déplacer ses horaires. M.Floch déplore les défections de chiens et précise que le chien peut être un danger pour les enfants, l'animal peut faire tomber un élève venant à l'école. M.Floch va renouveler la demande.

-Mme Bouchard fait part d'une réclamation par rapport au bus scolaire. Des enfants ont signalé qu'un nouveau chauffeur conduirait avec le téléphone (sur le trajet Autrey-Verfontaine-Loeuilley). Cela inquiète les parents pour la sécurité des enfants. Il semblerait que ce soit le bus du matin.

- Mme Miny a créé un blog en mai dernier afin de favoriser encore plus la communication et les échanges entre les parents et les élèves mais aussi entre l'école et les familles, toute l'équipe éducative. N'hésitez pas à le consulter !

<http://prim-autrey-les-gray.ac-besancon.fr/>

Remerciements et clôture de séance à 21h30.


Date de la prochaine réunion :

04/02/2020

Fait à Autrey, le 15/10/19 :


Signatures :


Les Parents :


présidente de l'assoc.

PAGANONI Stéphanie


Bouchard Céline


DE CLERCQ Isabelle


Rigollot Adélaïde

Les Elus :


Vagneur
Jean-Christophe



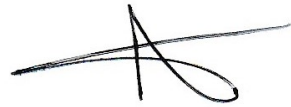

et ANDIGORO Emmanuel



Les Enseignantes :

DOUSSOT Fabienne


YBERRA Anne-Loup



La Directrice, Mme Miny

